

## LE BILLET DU JURY

La poésie, c'est tout ce qu'il y a d'intime dans tout.

Victor Hugo

Derniers mots de la préface de 1822 à Odes et Ballades

La désormais traditionnelle réunion du jury avec conjoint s'est tenue cette année à Dijon. Sylvie Weisse et Roger Jimenez étaient avec nous par la pensée et leurs contributions. Nous avons accueilli notre Président Jean-Jacques Chiron et son épouse Christine. En fin de journée, nous avons été rejoints par Stephen Blanchard, Président de l'association *Les Poètes de L'Amitié*, la bien nommée. Ce moment très convivial et enrichissant est immortalisé par la photo ci-dessous.

La crise sanitaire - maudit Covid - n'aura pas affecté la participation à notre concours qui a enregistré 94 candidatures (soit plus de 2500 poèmes).

Le billet du jury de l'an dernier était consacré à la clarification de ce que nous nommons, la Poésie Régulière Contemporaine : Régulière car versifiée de façon répétitive, Contemporaine car utilisant les mots de tous les jours dans leur prononciation usuelle qui porte ses exigences. Ainsi la diérèse ancienne étant interdite, cieux (une syllabe) ne rime pas avec eux, pas plus que le lion (une syllabe) ne s'accorde musicalement au dindon ! L'objectif étant que le lecteur candide, ignorant tout de Nicolas Boileau, puisse conserver le rythme prosodique sans hésitation.

Il en va de même pour le e muet toujours muet comme dans ce décasyllabe céléberrime d'Apollinaire : « *La joie venait toujours après la peine* » dans le pont Mirabeau, magnifique poème régulier construit sur le rythme syllabique 10/4/6/10 avec refrain 7/7 qui permet de se soustraire à la ponctuation. Il est aussi de facture contemporaine (singulier rime avec pluriel sans dommage) avec un splendide clin d'œil à la troisième strophe puisque *la vie est lente* rime avec la diérèse *vi o lente !*

L'amour s'en va comme cette eau courante

L'amour s'en va

Comme la vie est lente

Et comme l'Espérance est violente

Vienne la nuit sonne l'heure

Les jours s'en vont je demeure

Passent les jours et passent les semaines

Ni temps passé

Ni les amours reviennent

Sous le pont Mirabeau coule la Seine.

Vienne la nuit sonne l'heure

Les jours s'en vont je demeure

Cette année, nous souhaiterions souligner une autre difficulté. Nous constatons trop souvent des soucis « d'étiquetage » c'est-à-dire de classification d'un poème dans un genre qui ne correspond pas. Des textes sont indiqués classiques alors qu'ils ne respectent pas les

règles élémentaires de prosodie. Cela devient encore plus problématique quand il s'agit d'une forme fixe où l'expression classique est demandée explicitement comme pour le Grand Prix Gérard Laglenne. Il convient alors de respecter la prosodie traditionnelle, se référer par exemple au petit ouvrage de Maurice Grammont (*petit Traité de Versification française* chez Armand Colin).

Contrairement à l'idée répandue, le vers libre est très ancien. Déjà en 1732 Pierre Restaut dans son *Abrégé des Règles de Versification française* le définit :

*On appelle vers libres ceux qui n'ont aucune uniformité ni pour le nombre des syllabes ni pour le mélange des rimes, et qui ne sont point partagés en stances, c'est dire que dans les pièces en vers libres, un auteur peut entremêler les rimes de son choix, et donner à chaque vers tel nombre de syllabes qu'il juge à propos, sans suivre d'autres règles que les règles générales de la versification.*

Les classiques réservent d'ordinaire ce style à la fable (et son grand maître La Fontaine 1621-1695), les contes, les comédies, les chansons, opéras, cantates etc... Puis les poètes vont affranchir le vers libre du décompte syllabique pour parler de timbre et d'orchestration verbale (Mallarmé dans *Crise de vers* 1895) et même des rimes ce qui est devenu la norme imposée aujourd'hui. Michel Deguy, dans Action Poétique no 116, nous dit joliment, *les vers libres sont des fagots inégaux, ou égaux plus ou moins, hantés par un nombre rôdeur...* Notre jury reste très sensible à cette expression qui distingue clairement ce poème du mauvais vers quand la rime laisse la place à l'assonance, l'écho ou le rythme rôdeur surprend et accompagne l'émotion. Ainsi primés cette année *C'est vous dire...* de Nicole FAUCHEUX également *J'habite la maison aux fenêtres fermées* de notre ami roumain Ionut CARAGEA ou encore *Le testament de Viviane l'enchanteresse* de Frédérique RAMOS s'inscrivent dans cette écriture poétique.

Le Grand Prix Spécial de la SPAF consacré cette année aux ouvrages de poésie illustrée et calligramme, mot-valise inventé par Guillaume Apollinaire, assemblage de calligraphie et d'idéogramme, nous a éblouis même si l'on peut regretter que le calligramme soit devenu rare. Mme Marie-Aimée MOURGUES avec son livre *Le souffle de l'espérance* va jusqu'à côtoyer la poésie blanche qui renonce à la notion de vers et où les mots s'harmonisent sur la page blanche, le rythme s'organisant alors moins en durée qu'en espace. Le poète ne décrit pas, il évoque. Il convoque l'émotion par la musique et le tableau de ses phrases, locutions, mots...

En poursuivant ce parcours non exhaustif des styles poétiques, indiquons que Le Grand Prix Spécial de la SPAF 2021 couronnera une œuvre de poésie en prose ou courte nouvelle poétique (limitée à deux pages). Ce style paradoxal dont les fondateurs - Aloysius Bertrand, Charles Baudelaire, Arthur Rimbaud - n'ont jamais pris la peine de définir les contours, demeure pourtant poème (voir Yves Vadé, *Le poème en prose et ses territoires*, chez lettres Belin Sup). Il se distingue de la prose poétique très présente en librairie avec Christian Bobin, grand et magnifique poète mais qui n'écrit pas de poèmes !

Tout cela pour vous dire que poème n'est pas poésie et qu'en poésie tout est permis même si tout n'est possible ! De même que nous sommes tous Sapiens pareils (voir Pascal PICQ Sapiens face à Sapiens, Flammarion) et en même temps (formule qui eut son heure de gloire !) chacun unique et irremplaçable. La poésie chante cette diversité qui fait notre beauté universelle et transcendante.

VIVE LA POÉSIE !

### LE POÈTE ARTISAN

J'ai toujours comparé, sans qu'il ne soit étrange,  
L'emploi de l'ouvrier défini dans l'effort,  
À l'autre aussi concret, mais qui ne nous dérange,  
Du poète à sa table ouvrageant aussi fort.

Quand il est au labeur, l'artisan souvent trime.  
Garantissant son œuvre, il l'assure et ne ment.  
Cet écrivain qui veut attrayante la rime  
Ne réussira pas s'il agit autrement !

Il m'est facile ainsi de confronter, si j'ose,  
Tout le mal et la peine, avec l'esprit serein,  
De celui qui n'aurait substanté qu'une rose  
À l'autre dont l'ardeur travaille le jardin !

Car il est jardinier dans tout ce qu'il décline  
Le poète qui sème en son enclos des vers,  
Les soigne avec amour, les dorlote et câline  
Pour que leurs déploiements se fassent sans dévers.

Souvent comme un sculpteur il cisèle sa phrase,  
La forme et l'harmonise au plus près du projet,  
Pour lui donner sa force et pour qu'elle s'embrace  
Quand le lecteur épris se toque du sujet.

Ainsi, de l'ouvrier ou du poète à rime  
Le parallèle met critiques et consorts,  
Au devoir du respect de tout ce qui s'exprime  
Dans un ouvrage empli de labeurs et d'efforts.

*Roger Jimenez*



*Le Jury réuni à Dijon, le 1 juillet 2020.  
De gauche à droite : Nicole Métivier, le président Jean-Jacques Chiron, Pascal et Sophie  
Lecordier, Marie-Claire Melchior et Christine Chiron, le Président des poètes de l'Amitié  
Stephen Blanchard et Guy Melchior*

### **DÉLICE ET SUPPLICE**

Qu'il est donc malaisé, pour un cœur généreux,  
De juger froidement vos œuvres émouvantes,  
De sanctionner vos vers, vos mots aventureux,  
Vos expressions de choix, naïves ou savantes !

Sonnet très pur ou bien poème libéré,  
Votre écrit bien souvent sait libérer la flamme  
Qui surprend et ravit notre cœur torturé  
Car un jury se doit de lire avec son âme.

*Marie-Claire Melchior*